



**SNAC**  
Syndicat national des auteurs et des compositeurs  
80, rue Taitbout – 75009 Paris  
01 48 74 96 30  
[www.snac.fr](http://www.snac.fr)



**UCMF**  
Union des compositeurs de musiques de films  
Espace Altura  
46, rue Saint Antoine - 75004 Paris  
[www.ucmf.fr](http://www.ucmf.fr)



**UNAC**  
Union nationale des auteurs et compositeurs  
2, rue du Général Lanrezac –  
92200 Neuilly sur Seine  
[www.unac-auteurs.com](http://www.unac-auteurs.com)

### **Communiqué :**

#### **Un groupe de parlementaires européens à l'écoute des auteurs**

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC), l'Union des compositeurs de musiques de films (UCMF) et l'Union nationale des auteurs et compositeurs (UNAC) ont pris connaissance de la création au Parlement européen d'un intergroupe sur les industries culturelles et créatives, à l'initiative de la députée française Pervenche Berès (présidente de la délégation socialiste française) et du député allemand Christian Ehler qui en seront coprésidents.

Cette annonce de la création d'un intergroupe est particulièrement bienvenue après la publication de la première étude sur les industries culturelles et créatives européennes : 535,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 7,1 millions d'emplois en 2012, méritent bien que certains députés s'intéressent de plus près à l'avenir de ces secteurs, aux créateurs qui en sont à l'origine et au droit d'auteur qui en est le moteur.

Les annonces faites par la Commission européenne sur le projet de réforme du droit d'auteur ont pour objectif la suppression, selon elle, des barrières au développement de l'économie numérique que constituent certaines règles du droit d'auteur. Le rapport de la députée Julia Reda pour présenter des propositions de révisions de la directive droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, montre à l'évidence la nécessité d'une meilleure information, l'utilité d'un dialogue plus respectueux des parties en cause et des enjeux culturels, économiques et sociaux.

Le SNAC, l'UCMF et l'UNAC se réjouissent de la création de cet intergroupe qui ne peut que favoriser la démarche de discussion et de compréhension du droit d'auteur, seule à même de permettre une meilleure appréhension de toutes les questions qui viendront en débat dans les prochains mois au sein de l'Union européenne.

mars 2015

#### **Contacts :**

SNAC : 01 48 74 96 30  
UCMF : 06 13 54 32 56  
UNAC : 06 81 67 04 50